

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0002010

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5044 Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KERDOUN MOHAMED Date de naissance : 12.06.63

Adresse : 9 LOT NICOLA ALLEE 56 AL SERAI

Tél. : 066 119 3876 Total des frais engagés : 0 dh

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Samira FASSAH
Gynécologue - obstétricienne
N°5 Hay Tarik - Sidi Bedrissi
Casablanca - Tél: 0522 76 58 51

Date de consultation : 16/08/159

Nom et prénom du malade : ABERCHANE Leila Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Effet gynécologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Centre Allal Ben Abdellah

Signature de l'adhérent(e) : KERDOUN MOHAMED

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
16/08/19	Elab	1	40000	DR. SAMIA FASSAH Gynécologue, obstétricienne Casablanca, Hay Lakrik, Sidi Bernoussi Tél: 0522 76 58 51

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LAZAMI Saloua 5, PL. HASSAN MEKOUE AIN SEBAA - CASABLANCA Tél. 022.33.35.20	16/08/19	PHARMACIE RIZK DAHALIA AIN SEBAA - CASABLANCA Tél. 022.33.35.20 331,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G B	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Samira FASSAH
Gynécologue-Obstétricienne

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris
Ex attachée et Interne des hôpitaux de Paris
Stérilité du couple - Accouchement
Chirurgie gynécologique - Cœliochirurgie
maladies du sein - Echographie



الدكتورة سميرة فساح
اختصاصية في أمراض النساء والولادة
خريجة كلية الطب بباريس
طبيبة ملحقة وطبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس
عقم الزوجين - الولادة
الجراحة النسائية - المراحة بالمنظار
أمراض الثدي - الفحص بالصدى

Sur Rendez- Vous

Casablanca, le 16 AOUT 2019
الدار البيضاء، في 16 AOUT 2019

يأتون بعد

Dr. Lee
Aber Rose

331,00

S. V

11 régulation 16000

14-25

33,00

PHARMACIE RIZK
Dr. LAYAMI Saloua
SIDI HAMMED MEDOUR
MIN SEDAA - CASABLANCA
Tél.: 022.35.86.20

Docteur Samira FASSAH
Gynécologue - obstétricienne
N°5 Hay Tarik - Sidi Bernoussi
Casablanca - Tél: 0522 76 58 51



16 AOUT 2019

Sp. Pâle
Aberdine

- Mots d'ordre 6.16
- Signe de l'gross
- 28 au poir
- Ripe à la naissance
- Bon place
- OTV

Docteur Samira FASSAH
Gynécologue - Obstétricienne
N°5 Hay Idriss - Sidi Bernoussi
Casablanca - Tél: 0522 76 58 51

Docteur Samira FASSAH
Gynécologue. Obstétricienne

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris
Ex Attachée et interne des hôpitaux de Paris
Stérilité du couple - Accouchement
Chirurgie gynécologique - Coeliochirurgie
maladies du sein - Echographie

Sur Rendez-vous



الدكتورة سميرة فساح
اختصاصية في أمراض النساء والتوليد

خريجة كلية الطب بباريس
طبيبة ملحقة وطبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس
عقم الزوجين - الولادة
الجراحة النسوية - الجراحة بالمنظار
أمراض الثدي - الفحص بالصدى

بالموعد

76 5044
Cayat

Echographie Pelvienne

Echographie Obstétricale